Réunion du conseil d'établissement de l'école Longpré
Quatrième séance régulière
Le 15 mars 2023 à 19 heures
Local M-103

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Le président ouvre l'assemblée à 19h09.

2. Vérification des présences et du quorum

Nous avons quorum

Direction : Anick Dumais

Membres parents :

- Carl D'Astous
- Normand Nadon (absent)
- Khalil Mazouz
- Vanessa H Dinelle
- Lynn Desjardins

Membres du personnel :

- Julie Castonguay (absente)
- Caroline S. Montpetit
- Christine Lavigne
- Sylvie Brodeur
- Anne Gélinas (absente)

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption tel quel de l'ordre du jour est proposée par Sylvie Brodeur et appuyée par Christine Lavigne.

Résolution : CE150323-331

4. Parole au public

Djaroud Ahcne présent sans prise de parole.

5. Adoption et suivi du procès-verbal du 25 janvier 2023

Les membres du CE n'ayant pas reçu le dernier PV, la lecture en est faite par Mme Dumais.

Des modifications au niveau de l'orthographe sont nommées et prises en considération pour des modifications futures.

Une interrogation survient sur le montant accordé au niveau des jeux placotes, Mme Dumais fera la vérification du montant. Les jeux n'ont pas été achetés, à valider. Le personnel de première année n'a pas été consulté jusqu'à présent. Mme Dumais se propose pour valider si l'achat a été fait et consultera les membres du personnel pour en faire l'achat, le cas échéant.

Le procès-verbal est donc adopté avec les modifications émises par Caroline S. Montpetit et appuyé par M Mazouz.

Résolution : CE150323-332

6. Pour approbation

6.1 Dérogation : accueil et rentrée progressive au préscolaire 23-24

Mme Dumais explique qu'une dérogation du CE est demandée pour permettre une entrée progressive le 28 et 29 août 2023 (demi-journée) suivi d'une journée pédagogique le 30 août 2023 et une journée complète le 31 août 2023.

Adopté à l'unanimité.

Résolution : CE150323-333

6.2 Grille-horaire 23-24

Calendrier du primaire à approuver. Il y aurait dorénavant une seule récréation pour le matin et pour l'après-midi. Sinon l'horaire reste inchangé.

Mme Desjardins se questionne au niveau de l'heure du dîner. Les groupes s'alternent pour les élèves qui jouent et ceux qui mangent. On s'interroge sur les raisons amenant l'alternance considérant que les restrictions pandémiques ne sont plus en vigueurs. Un suivi sera effectué sur les causes organisationnelles amenant cette méthode.

Le calendrier est adopté à l'unanimité.

Résolution : CE150323-334

6.3 Planification des communications aux parents 23-24

Ajout au calendrier scolaire des bulletins, communications aux parents ainsi que les rencontres des parents. Mme Desjardins soulève qu'elle trouve que la période est longue entre les communications, mais comprend les explications qui amènent cette proposition.

Discussion autour de l'implication des parents et des communications entre les parents et les enseignants.

Adopté à l'unanimité tel que présenté.

Résolution : CE150323-335

6.4 Critères-direction d'école 2022-2023

Présentation du dernier document adopté.

Mme Dumais propose de se retirer durant la discussion concernant le point. Le CE ne souhaite pas qu'elle se retire, propose que la discussion se fasse en sa présence.

Les critères sont considérés dans le processus de sélection par le CSSDA.

Le document signé par le président sera envoyé au CSSDA.

Adopté à l'unanimité tel que présenté et signé par le président.

Résolution : CE150323-336

7. Pour adoption

8. Pour consultation

8.1 Consultation sur les besoins de l'établissement en biens et services

Présentation du document par Mme Dumais. Un document Excel sera fait suite au sondage pour établir le budget. Si des besoins nommés ne peuvent pas être répondus, une trace sera laissée pour pouvoir les considérer lors d'un prochain budget. M D'Astous propose de regarder le fond 8, qui pourrait aider à réaliser les besoins nommés. De plus, des démarches sont possibles pour la cour d'école auprès du CSSDA en lien avec l'ajout des modulaires et la mesure 15029-Cour d'école vivante pourrait venir aider financièrement, en temps et lieu.

9. Pour information

9.1 La présidence

Bienvenue à la nouvelle directrice. Souligne la belle équipe école.

9.2 La direction

9.2.1 Travaux modulaires et déménagement

9.2.1.1 Journée SDG 14 mars pour les groupes 003-101-102-103-203

5 classes ont été déménagées durant la relâche.

Tous les groupes de 2e année sont maintenant au premier niveau. Un local est gardé pour le service de garde le midi et le soir. Le local peut également être utilisé pour les élèves en petit groupe. Un groupe de préscolaire a également déménagé. Un local au rez-de-chaussée sera aménagé pour les TES, qui seront bientôt 4, soit un retour progressif la semaine prochaine. Il y a déjà une différence dans la circulation dans l'école.

9.2.2 Communiqué mensuel aux parents

Mme Dumais va envoyer un communiqué aux parents à tous les débuts de mois.

9.2.3 Règles de classement des élèves et passage d'un cycle à l'autre au primaire

Mme Dumais fait part de la composition du comité qui est impliqué dans le processus de décision.

9.2.4 Règles de passage primaire-secondaire

À la page 11, lecture par Mme Dumais des règles et vulgarisations de celles-ci.

9.2.5 Photos scolaires 23-24_Studio Ferland

Mme Dumais nous présente l'entente avec le Studio Ferland ayant poursuivi les démarches débutées par l'ancienne direction. Le 26 septembre 2023 sera la séance de photo de l'année à venir. Une proposition concernant les nombreuses mosaïques des finissants, soit d'avoir un format pouvant être roulé et entreposé afin de faire un roulement. Le fond 9 (photo à l'extérieure) a été retenu et le fond 10 en cas de mauvais temps.

9.2.6 Programme Hors-Piste

Présentation du programme par Mme Dumais. Ateliers en trois volets sur le thème de l'anxiété et le stress, un modèle clé en main qui est offert à l'équipe école, mais également aux parents. Le 19 mai 2023, il y aura une présentation par la Direction de la santé publique du CISSSL. Une formation est suggérée aux enseignants d'ici la fin de l'année pour débuter l'implantation des ateliers à la prochaine rentrée scolaire.

Mme Dumais souligne le bon travail de l'école et des défis en cours, notamment au niveau du processus de restructuration au niveau du service de garde. Par exemple, un nouveau système de communication aux parents sera mis en place.

9.3 Représentantes des enseignants

Les activités de la Saint-Valentin ont été appréciées. La journée du carnaval est appréciée, il a fait beau. Pour le prochain carnaval, il serait à considérer une alternative pour l'hydratation au courant de la journée. Il est souligné que le côté procédural de Mme Dumais apportera un plus à l'école. L'aide de Mme Bergevin est également appréciée. Il s'agit d'une directrice de soutien, suite à une demande effectuée par Mme Dumais après avoir fait une lecture de son milieu lors de son entrée en poste. Mme Bergevin est présente à 3 jours par semaine. Une psychoéducatrice, Mme Stéphanie Brunelle, est également présente pour quelques semaines à 3 jours par semaine. Il y a déjà des changements remarqués pour certains élèves.

9.4 Représentante du service de garde

Non présente

9.5 Représentante du personnel de soutien

Non présente

9.6 Représentante du personnel professionnel

Orthopédagogie 2ème bloc d'intervention vient de terminer avant la relâche. Organisation en cours pour le 3ème bloc, intégration des élèves du préscolaire.

9.7 Représentante au comité de parents

La dernière rencontre a été annulée.

10. Divers

Aucun point

11. Date et heure de la prochaine réunion-26 avril 2023

Modification de la rencontre du 16 mai 2023 pour le 17 mai 2023.

Modification de la rencontre du 13 juin 2023 pour le 14 juin 2023.

12. Levée de l'assemblée

Le président propose la levée de la rencontre à 20h29, adopté par Christine Lavigne et appuyé par Sylvie Brodeur.

Résolution : CE150323-337

* ***Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves***